

La culture, une affaire d'Etat

JEUDIS DE LA SORBONNE
MINISTERE RELATIONS
OPERAPPORT THEATRE
INSTITUTION INIEP GRATUITE
MALRAUX MUSEUM IC
BUS LANGLOUVRE LOI
LIMITEN CHEVETREMENT
DEBATHEORIE LUNION
MONUMENT HISTORIQUE
CULTURE EDUCATION
DRACNACNAPFRAC
SOCIETENTATIVE CHEC
UNESCO ORIGINE CRANS
PATRIMOINE CRITUTUS
CNR SENSIBILISER REACTION
BUDEGETAT FERRY MISSION
PUBLICNSA DEMOCRATISATION
CONFRONTATION NEGOTIATION
CULTURE, UNE AFFAIRE D'ETAT

Afin d'ouvrir le cycle de conférences-débats sur le thème « Culture et éducation artistique », il nous a semblé important de revenir sur les fondements des rapports interministériels et leurs applications concrètes dans la vie des acteurs culturels et éducatifs.

Pour la première fois, en 1958, le préambule de la Constitution française annonce : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. »

De nos jours, différents ministères sont impliqués dans des missions culturelles : le Ministère de la Culture et de la Communication bien sûr, mais aussi ceux de l'Education Nationale, des Affaires Etrangères et de la Santé et des Sports. Dans le cadre de cette conférence-débat, nous interrogerons plus particulièrement les liens entre Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère de l'Education Nationale.

En théorie, leurs missions semblent bien partagées. Dans la pratique, les choses ne sont pas si simples. Les relations entretenues par ces deux Ministères semblent freiner les initiatives des responsables d'équipements éducatifs ou culturels.

Sans prétendre apporter des solutions, nous dresserons un état des lieux afin de mieux comprendre ces dysfonctionnements.

Dans ce contexte, comment concilier les objectifs ministériels et les projets des acteurs éducatifs et culturels afin de garantir l'accès à la culture pour tous ?

Trois acteurs du monde culturel sont intervenus autour des relations interministérielles dans la Culture et des dysfonctionnements que ces liens peuvent poser aux structures culturelles et éducatives:

- **[Anita Weber](#)** : Agrégée de Lettres, Anita Weber a d'abord été enseignante avant de travailler au Ministère de l'Education Nationale. Elle a rejoint le Ministère de la Culture et de la Communication, où elle occupa différents postes, notamment celui de DRAC Ile de France, et d'Inspectrice Générale des Affaires Culturelles.

- **Anne Torrent** : De formation musicale classique, Anne Torrent est également diplômée de lettres et de coopération artistique internationale. Professeur de musique, elle s'est engagée auprès de structures qui oeuvrent pour la transmission de la musique vivante. Elle est directrice artistique des Jeunesses Musicales de France.

- **[Pierre Ascaride](#)** : Acteur, metteur en scène et comédien, Pierre Ascaride a travaillé au sein de la Compagnie du théâtre de la Salamandre de 1972 à 1977. En 1978, il invente le théâtre à domicile. Depuis 1984, il dirige le théâtre 71 Scène Nationale de Malakoff.

Organisé par Emmanuel Floc'h, Lucile Petit, Peggy Tournier, Soline Martin-Prud'homme, Aurore Migeon.